

Crédit d'impôt pour les préposés aux services de soutien à la personne

Publiée le 2 décembre 2025

Le budget de 2025 propose un crédit d'impôt remboursable temporaire pour les préposés aux services de soutien à la personne pour les années d'imposition 2026 à 2030. Les préposés admissibles employés par des établissements de soins de santé admissibles peuvent réclamer 5 % des revenus admissibles, jusqu'à une valeur maximale non indexée de 1 100 \$.

Le DPB estime que cette mesure coûtera 1,37 milliard de dollars de 2025-2026 à 2029-2030.

Coût sur 5 ans

Millions de dollars

Exercice financier	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Total
Coût total	77	310	318	326	334	1 365

Notes

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des charges). Un nombre négatif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des charges).
- Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
- Les préposés aux services de soutien à la personne qui travaillent en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve-et-Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas admissibles en raison d'accords bilatéraux existants.

Estimation et méthode de projection

Les estimations du nombre de préposés aux services de soutien à la personne et de leur revenu d'emploi ont été établies au moyen des données de l'Enquête sur la population active, ventilées selon la Classification nationale des professions (CNP) ainsi que par région et niveau de revenu. Le nombre de préposés aux services de soutien à la personne a été estimé au moyen des taux de croissance propres à la CNP venant des projections du

Système de projection des professions au Canada. La croissance prévue du revenu d'emploi cadre avec la croissance des salaires indiquée dans les Perspectives économiques et financières du DPB de septembre 2025.

Source de l'incertitude

Les principales sources d'incertitude concernent les données et les hypothèses de projection. Le nombre estimé de préposés aux services de soutien à la personne comporte une certaine incertitude, car les données disponibles ne permettent pas d'identifier avec précision les préposés admissibles. En outre, les estimations du revenu d'emploi reposent sur des données autodéclarées, qui ne tiennent pas compte des renseignements sur les postes secondaires.

Les réactions comportementales, comme une augmentation du nombre de préposés à la suite de l'instauration du crédit d'impôt, n'ont pas été prises en considération.

Note préparée par

Nolan Petroff, analyste

Préparée sous la supervision de

Louis Perrault, directeur

Sources des données

Estimations du nombre de préposés aux services de soutien à la personne et du revenu d'emploi

Rapports de l'Enquête sur la population active (de janvier à octobre 2025)

Estimations du taux de croissance des préposés aux services de soutien à la personne

[Système de projection des professions au Canada – projections 2024 à 2033](#)

Projections de la croissance des salaires

[Perspectives économiques et financières du DPB – Septembre 2025](#)

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2025

T-LEG-4.0.0f

LEG-2526-003-S-f